

Un collectif s'oppose à la création de bâtiments sur le quai

« Un jour, on a vu que la mairie voulait aménager le quai sud avec quatre bâtiments », raconte Michel Étienne, membre du Collectif quai Jules-Roche sud à Serrières, qui s'est créé fin décembre 2019.

Si le permis de construire ne sera pas déposé avant février 2021, « les Serriérois arrivent devant un projet ficelé », déplore Annie Bert, persuadée que des habitants n'ont pas encore connaissance de ce projet. Laurent Torgue, le maire, rappelle que l'aménagement est « en phase avant projet sommaire, version quatre, donc rien n'est validé ».

Les riverains ne s'opposent pas « à donner un coup de neuf » au quai mais veulent encore des places de parkings. Avec l'aménagement, la capacité de stationnement

passera de 125 à 117 places. « Nous avons 102 aires de stationnement aujourd'hui, mais avec l'espace de jeux pétanque on a une capacité de 125 places », argumente Laurent Torgue. Il entend notamment marquer les places afin d'inciter les conducteurs à respecter les marquages blancs.

« On ne veut pas de bâtiments ni de béton », lâche par ailleurs Michel Étienne. « Le projet ne s'étend pas tout le long du quai », se défend le premier édile.

« On veut qu'il donne des arguments »

Ces habitants disent avoir appris la nouvelle dans la presse locale, puis sur « une délibération prise le 16 septembre, simplement affichée à la mairie, se souvient Michel Étienne. Il était écrit que

le permis de construire était déposé en décembre et que les travaux devaient s'achever en 2022 ». Selon lui, la délibération faisait état d'un montant d'1,3 million d'euros hors taxes « qui pourraient servir à beaucoup d'autres choses ».

Le projet a été vaguement évoqué dans la profession de foi de Laurent Torgue, alors candidat à sa propre succession. « Il n'était pas suffisamment avancé pour le détailler », répond ce dernier, maintenant réélu.

Le collectif, composé d'une dizaine d'opposants, a créé une pétition. À ce jour, quelque 150 signatures ont été récoltées en ligne et 60 en format papier grâce au porte-à-porte. « Il n'y a pas eu de réunion publique préalable, déplore Annie Bert. Entre le mois de mai et octobre, il était



Les nouveaux bâtiments seront érigés de plain-pied, pour ne pas entraver la vue, selon le maire.

autorisé d'en organiser. »

Le maire a justement convié ses administrés ce samedi 19 décembre. « On veut qu'il donne des arguments, qu'est-ce que ça va apporter à la commune ? », peste Jean-Paul Cabus. « On va voir si Monsieur le maire va réagir,

s'il va reconsidérer les choses ou s'il reste sur son projet », déclare Jean-Claude Cicilien.

Laurent Torgue prévient déjà que le projet ne sera pas remis en cause, en précisant toutefois être « à l'écoute » de ses administrés.

M.C.

Clic !

[Retour à la page précédente](#)